L'achat dans le neuf

L'achat dans le neuf est l'une des possibilités pour devenir propriétaire de son logement. Voici ce qu'il faut en savoir et à qui s'adresser sur le territoire de Le Mans Métropole.

Page modifiée le jeudi 18 janvier 2024 • Données Le Mans Métropole

Principe

© Ville du Mans

Plusieurs programmes de logements neufs sont proposés sur le territoire de Le Mans Métropole. La mise en vente est assurée par des **promoteurs privés**.

Avantages

Ces logements livrés clé en main peuvent bénéficier de certains avantages.

- Des frais de notaires réduits,
- une TVA à 5,5 % au lieu de 20 % dans les zones d'Aménagement et de renouvellement urbain (Anru) et les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Interlocuteurs

Pour la recherche de ce type de logement, les notaires et les agences immobilières du territoire peuvent vous aider.

Vous pouvez également prendre connaissance de ces programmes via une recherche internet.